

1871

Dédié aux jeunes Français, mes compatriotes.

Aimons la France, amis, soyons fiers à jamais,
Soyons dignes partout du beau nom de "Français".
Souvenons-nous toujours de nos pertes cruelles;
A l'honneur, au drapeau, soyons toujours fidèles.

La France fut vaincue et l'orgueilleux Teuton
Parcourut, triomphant nos plaines ruinées.
Accablés par le nombre et par la trahison,
Nos soldats sont défaits aux néfastes journées
De Wærth, de Reichshoffen, de Forbach, de Sedan.
Paris, quatre longs mois, résiste cependant.
Coulmiers, Villersexel, Champigny et Bapaume
N'arrêtent qu'un instant les hordes de Guillaume.
Bazaine nous trahit; Chanzy résiste encor;
Bourbaki fuit dans l'est; Faidherbe vers le nord;
Paris succombe enfin, et la France accablée
Par l'avidé Allemand se trouve démembrée.

Nobles fils de l'Alsace, un jour, le cœur navré,
Vous courbâtes le front sous un joug abhoré!
Mais dans votre esclavage, oh! gardez l'espérance,
Souvenez-vous des morts, aimez toujours la France!
Fabert, Bruat, Kléber, ces types de l'honneur,
Tressaillent dans leur tombe, et leurs grands cœurs s'ir-
Que le drapeau prussien se déploie en vainqueur [ritent
Au sol qui les vit naître et que leurs fils habitent.

L'Alsace espère en nous. Qui brisera les fers
De ses fils opprimés, nobles, vaillants et fiers,
Frémissements de dégoût, victimes de la rage
D'un orgueilleux tyran que leur constance enrage
Et qui, pauvre insensé, demande à leurs enfants
D'oublier ses forfaits, les outrages sanglants,
Les morts, le déshonneur d'une mère, ses larmes
Ton père, un jour, a pu les vaincre par les armes,
Mais tu n'as point leurs cœurs; et, même sous tes yeux
Ils brûlent pour la France, ils implorent les cieux.
Tremble, Guillaume, tremble! Tes hordes mercenaires
Ne te défendront point du courroux de nos frères.

Amis, instruisons-nous et puisons dans la paix
La force de venger le vieil honneur français.
Lorsque luiront enfin les jours de délivrance,
De vos nobles aïeux vous aurez la constance,
Et vos bras valeureux guidés par votre cœur,
Arracheront l'Alsace à son cruel vainqueur.

J. Fleury

CHENAUX ET COTEAUX

(Suite et fin)

La Relation de 1635 dit : " Les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières, parce qu'il sort des terres un assez beau fleuve qui se vient dégorger dans la grande rivière de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages Metaberoutin."

Aujourd'hui, nous appelons " fleuve " un cours d'eau qui se décharge dans la mer, et " rivière " celui qui se perd dans un fleuve.

Le mot Metaberotin, Métaberoutine, Metapelodine, veut dire le tourbillon des vents. Le son algonquin exige que l'n final soit sonore comme dans *inc*. Les Abenakis ont fait une corruption du mot et prononcent " Madonbalezenik "; en français ils disent " les Chenaux."

La rivière des Trois-Rivières a porté ce nom depuis 1599 jusqu'à 1750. Le terme " les Chenaux " paraît remonter aux débuts de la ville ; il règne encore.

Quand donc s'est produite l'appellation de " Saint-Maurice ? "

Je la découvre, pour la première fois, en 1723, puis en 1751.

De tous les habitants de la ville et du district, je n'en vois qu'un seul ayant porté le nom de baptême de Maurice avant 1723—c'est un nommé Poulin dit le sieur de Lafontaine, homme instruit, lequel s'était fait donner une terre en fief sur la rive droite de la rivière des Trois-Rivières (1668) précisément où furent élevées les forges, vers 1740, ce qu'on

désigne à présent comme les " vieilles Forges." Est-ce de lui que vient le nom du Saint Maurice ? Oui, très probablement.

Les deux fils de Maurice Poulin ont formé les branches qui portent les noms de Courval et Cressé ; ces deux surnoms remplacent le nom originaire de la famille. On dit encore " Poulin de Courval " ; quant au nom de Cressé, il se prononce maintenant seul. Ce dernier provient de Mlle Cressé, seigneuresse de Nicolet, qui épousa Jean-Baptiste, fils de Maurice Poulin, ci-dessus nommé. On sait avec quelle facilité les noms de famille se changent dans le district des Trois-Rivières.

Après avoir parlé des chenaux, des côteaues et des bas-fonds, des îles, des caps et du petit-poisson, il me reste des notes que je vais glisser à la fin de cet article, sans y mettre de forme.

Les rives escarpées et sablonneuses du cap Metaberotin (la décharge des vents) et du cap de la Madeleine encadrent le bassin au milieu duquel sont placées les " îles des Chenaux " selon le terme consacré depuis au moins deux siècles.

A Machiche, Masquinongé, Sorel, Nicolet, Gentilly, Batiscan, Champlain on dit " Les Chenaux ", au lieu de " Saint-Maurice ". Je pense que les Trifluviens sont les seuls de tout le district qui, parfois, emploient le nom de Saint-Maurice. Pour tous les autres, " les Chenaux " signifient toute la rivière jusqu'à Kican-dash si vous voulez, car on dit d'un homme grand coureur des bois qu'il s'est rendu à la pointe des cheveux des Chenaux.

Le cap Metaberotin, le cap des-Trois-Rivières, le cap Lieutenant, la Pointe-aux-Iroquois, la Pointe-des-Chenaux sont un seul et même promontoire.

Peu d'endroits sur ce continent, ou ailleurs, renferment autant de cours d'eau importants, réunis de si près, que les dix-sept lieues du " gouvernement des Trois-Rivières ", comme on disait encore il y a un siècle. Les rivières du Loup, Machiche, Saint-Maurice, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne, Gentilly, Bécancour, Nicolet, Saint-François, Yamaska, viennent du nord et du sud verser leur trop plein au fleuve majestueux qui descend des plus grands lacs du monde pour aller grossir les océans. La facilité des communications ainsi créée par la nature, la magnificence des forêts semées sur ces territoires, la fertilité du sol, firent de cette partie du Canada une province où les Sauvages et les Français se groupèrent de préférence. La situation du terrain de la ville des Trois-Rivières y attira le poste central de toute la contrée.

Le frère Sagard disait, en 1623, que " les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières parcequ'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière ".

Comme il n'y avait pas encore d'établissement fixe dans les îles ou sur la terre ferme, je me demande ce que le frère Segard appelle " ce lieu." Etant bien persuadé que la traite, la mission, la rencontre des Sauvages avec les Français ne se faisaient point sur les îles, je pense que " ce lieu " désigne la Table, soit le fief Pachirini, soit le Platon. Il n'en reste pas moins acquis que le nom des Trois Rivières provient des trois chenaux situés entre les caps Madeleine et Métaberotin.

Benjamin Sulte

LE VIEUX MAGASIN DU ROI, A QUÉBEC, EN 1680

Il y a quelques jours, je feuilletais, aux archives, à Ottawa, le cinquième volume : *Canada-Correspondance Générale*, quand, en tournant l'un des feuillets, mon regard rencontra un dessin, dont je donne copie aux lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, pensant qu'ils verront avec curiosité et cette image et le mémoire qui l'accompagne.

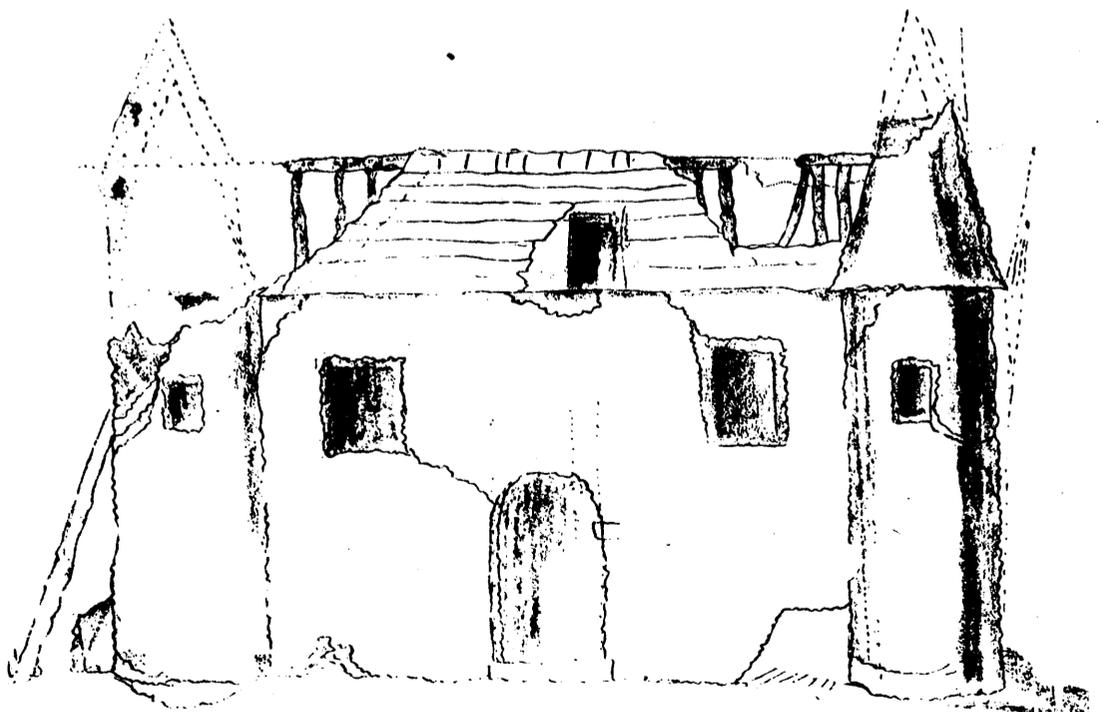
A ce sujet, je demanderai à mes lecteurs archéologues, mais principalement à M. Pierre-Georges Roy, s'il peut nous dire où se trouvait cette construction, quand on la bâtit, etc., choses qui ne manqueraient pas d'être intéressantes.

Mémoire touchant une place en la basse-ville de Québec pour y bâtir une chapelle qui doit servir dayde à la paroisse.

Comme les rigueurs de l'hiver sont cause bien souvent qu'on ne peut pas porter les sacrements aux malades de la basse-ville de Québec sans s'exposer à de grands accidens, et que les vieillards, les enfants, les femmes grosses et les infirmes ne peuvent aller à la haute-ville pour y entendre la messe, l'Évesque de Québec a esté obligé de permettre une chapelle en la basse-ville pour servir dayde à la paroisse, et qu'on se serve pour cela de la maison d'un particulier en attendant qu'il y ayt une chapelle et d'autant qu'il n'y a plus de place vacante en ce lieu là, Sa Majesté est très-humblement suppliée d'accorder une place appelée le vieux magasin du Roy, pour y construire la dite chapelle qui doit servir dayde à la dite paroisse.

Non signé,
Sans lieu, ni date.

On voit donc, par le *Mémoire*, que l'Évesque de Québec a permis une chapelle en la basse-ville, vers cette date (1680), et qu'on se serve de la maison d'un



1680.—LE VIEUX MAGASIN DU ROI (QUÉBEC).—Magasin de 8 toises de long sur 3 et demie de haut